

Département
Lot et Garonne

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres
du conseil : 9
En exercice : 9
Qui ont pris part à
la réunion : 5

SÉANCE DU MERCREDI 20 MARS 2024

Date de
convocation :
11 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mars à dix-sept heures trente, s'est réuni en séance, les membres du Conseil d'Administration au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Aiguillon, salle du Jumelage, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Président.

Étaient présents : 5

MM. Christian GIRARDI, Bernadette CAPDEVILLE, Brigitte LEVEUR, Claudette PICARD, Danièle POLONI.

Étaient absents : 4

MM. Valérie BIDET, Catherine LARRIEU, Annick PAPON, Dominique REAU.

Objet de la
délibération

Pouvoirs de vote : 2

Mme Valérie BIDET à Mme Claudette PICARD

Mme Catherine LARRIEU à Mme Bernadette CAPDEVILLE

Finances

Vote du Compte
Administratif

Assistaient également à la séance :

MM. Martine BEVILACQUA - Directrice du CCAS-, Flora BOULBES - Agent social-.

Secrétaire de séance : Mme Martine BEVILACQUA

¶¶¶¶¶¶¶¶

Les membres du Conseil d'Administration votent le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrêtent ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	14 959,00
	Réalisé :	2 126,27
	Reste à réaliser :	0,00

Publié le

Recettes	Prévu :	14 959,00
	Réalisé :	15 228,03
	Reste à réaliser :	0,00

AR Prefecture

047-264700048-20240320-D_2024_010-BF
Reçu le 27/03/2024

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	219 301,00
	Réalisé :	216 466,43
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	219 301,00
	Réalisé :	241 630,06
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	13 101,76
Fonctionnement :	25 163,63
Résultat global :	38 265,39

Le Président s'étant retiré lors du vote.

*Après en avoir délibéré,
les membres du Conseil d'Administration,
à l'unanimité,*

- APPROUVENT le Compte Administratif de l'exercice 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que
dessus,

Pour copie conforme,

Le Président,
Christian GIRARDI

